



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°23/01

L'an deux mille vingt trois à 14h00

Le 9 mars

Date de convocation	2 mars 2023
Nombre de délégués:	
● Titulaires	53 Titulaires
● Suppléants	53 Suppléants
● Présents	28 Présents
● Votes par procuration	1 votes par procuration

Étaient présents :

M. Farid BESSADI
M. Philippe CLAUDE
M. Jean François GOSSET
Mme Inès DE MONTGON
Mme MARZIA DE BONI
M. Bernard DEKENS
M J-Claude JACQUEMART (représente Mme FLORES)
M. Sébastien PAULET
M. Christian MAGISSON (représente Mme OLIVIER)
M. Pascal MAUROY
M Emmanuel BAUDART
M. Michel LALLEMAND
M. Hervé CORVISIER
M. Alain REUTER
M. Jean Yves JONET

M Gery TRONÇON
M Jean François VALLOIRE
M. Dominique COLLIN
M. Alain DUPOMMIER
M. Claude VALDENAIRE
M. Kevin GENGOUX
M. Yannick ROSSATO
M. André LIEBEAUX
M. Eric GILLARDIN
M Michel NORMAND
Mme Valérie WOITIER
Mme Danièle COMBE (représente M VAUTRIN)
Mme Pascale GAILLOT (pv de M MENONVILLE)

Objet de la délibération :

**INSTALLATION DE DELEGUES AU CONSEIL SYNDICAL -
ELECTION AU BUREAU SYNDICAL – ELECTION CAO PGMA
ET CAO PAYS SEDANAIS**

Résultat du vote
Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°23/01

Objet de la délibération :

INSTALLATION DE DELEGUES AU CONSEIL SYNDICAL - ELECTION AU BUREAU SYNDICAL – ELECTION CAO PGMA ET CAO PAYS SEDANAIS

Suite à la démission de M. Sébastien ROUSSEAU, la Communauté de communes des Crêtes Préardennaises nous informe de la désignation de M. Emmanuel BAUDART.

Il est donc proposé au Comité d'installer M. BAUDART dans son siège de délégué de l'EPAMA.

De plus, M. ROUSSEAU était également suppléant au sein du Bureau Syndical. Il est donc proposé que M. BAUDART soit élu suppléant au sein du Bureau Syndical, en lieu et place de M. ROUSSEAU.

Enfin, M. ROUSSEAU étant auparavant membre titulaire de la CAO « PGMA » et suppléant de la CAO « Pays Sedanais », il est proposé que M. BAUDART soit également élu membre de ces deux commissions d'appel d'offres, aux mêmes postes, en lieu et place de M. ROUSSEAU.

Par ailleurs, Ardenne Métropole a délibéré pour désigner M. Didier HERBILLON, délégué à l'EPAMA, en lieu et place de M. Boris RAVIGNON.

Il est donc proposé au Comité d'installer M. HERBILLON dans son siège de délégué de l'EPAMA.

M. RAVIGNON était également suppléant au sein du Bureau Syndical. Il est également proposé que M. HERBILLON soit élu suppléant au sein du Bureau Syndical, en lieu et place de M. RAVIGNON.

Pour les deux commissions d'appel d'offres mentionnées, cela donnerait les compositions suivantes :

CAO Projet Globalisé Meuse Aval	
titulaires	suppléants
Sébastien PAULET	Dominique FLORES
Yannick ROSSATO	Kévin GENGOUX
Jean-François GOSSET	Inès DE MONTGON
Emmanuel BAUDART	Pascal MAUROY
Michel NORMAND	
Président : Bernard DEKENS	

CAO Projet protection contre les inondations et restauration écologique des cours d'eau du Pays Sedanais	
titulaires	suppléants
Inès DE MONTGON	Emmanuel BAUDART
Michel NORMAND	Hervé CORVISIER
Jean-François GOSSET	Pascal MAUROY
Farid BESSADI	Bruno CUNY
Philippe CLAUDE	André LIEBEAUX
Président : Bernard DEKENS	

La composition du Bureau Syndical serait, elle, la suivante :

Titulaires	Suppléants	Collectivités d'origine
Bernard DEKENS (Président)	Sébastien PAULET	Codecom Ardenne Rives de Meuse
Pascale GAILLOT (1ère Vice-Présidente)	en attente nomination	Région Grand Est
Dominique HUMBERT (2ème Vice-Présidente)	Benoît JOURDAIN	Conseil Départemental Vosges
Valérie WOITIER (3ème Vice-Présidente)	Jean-Philippe VAUTRIN	Conseil Départemental Meuse
Eric GILLARDIN (Secrétaire)	Régis AUBRY	SIAC
Franck MENONVILLE	en attente nomination	Région Grand Est
Michel NORMAND	Pierre CORDIER	Conseil Départemental Ardennes
Fabienne SCHOLLHAMMER	Sylviane DENIS	Conseil Départemental Haute-Marne
Inès de MONTGON	Didier HERBILLON	Ardenne Métropole
Kévin GENGOUX	Yannick ROSSATO	Codecom Vallées et Plateau d'Ardenne
Jean-Yves JONET	Géry TRONCON	Codecom Portes du Luxembourg
Jean-François VALLOIRE	Alain DUPOMMIER	Codecom Sammiellois
Michel LALLEMAND	Yvon HUMBLOT	Codecom Ouest Vosgien
Claude VALDENNAIRE	Dominique COLLIN	Codecom Terre d'Eau
Sylvaine GERARD	Frédéric BALAUD	Codecom Vosges Côté Sud Ouest
Pascal MAUROY	Emmanuel BAUDART	Codecom Crêtes Préardennaises
Hélène OLIVIER	Christian MAGISSON	Codecom Argonne Meuse
Hervé CORVISIER	Pascal LEPAGE	Codecom Val de Meuse Voie Sacrée
Edith COLIN	Véronique CASTRONOVO	Com Agglo Longwy
Christian WEISS	Sylvine JOSSELIN	Codecom Aire à l'Argonne
Jean-Pierre CALLAIS	Gérard WECKERING	Codecom Pays Colombey Sud Tulois
Jean-Pierre CORVISIER	Alain REUTER	Codecom Pays Stenay Val Dunois

Après avis favorable du Bureau syndical du 23/02/23,

Ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical ;

- INSTALLER M. Emmanuel BAUDART comme représentant des Crêtes Préardennaises au sein du Conseil Syndical
- ELIT M. BAUDART membre du Bureau Syndical en tant que suppléant
- ELIT M. BAUDART membre titulaire de la CAO « PGMA » et membre suppléant de la CAO « Pays Sedanais »
- INSTALLER M. Didier HERBILLON comme représentant de la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole au sein du Conseil Syndical
- ELIT M. HERBILLON membre du Bureau Syndical en tant que suppléant



Le Président de l'EPAMA

Bernard DEKENS

